

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **78 (1942)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Rapport de la Commission de lectures.* — VAUD : *L'école primaire vaudoise.* — NEUCHÂTEL : *Compte rendu financier.* — GENÈVE : *Entr'aide scolaire.* — *Un hommage à l'école primaire genevoise.* — *Association antialcoolique.* — INFORMATIONS : *Tableaux scolaires.* — *Littérature coopérative.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : G. WILLEMEN : *Morat 1476 (Tableaux scolaires suisses).* — D^r ALEX LESTCHINSKY : *Progrès et valeurs.* — J. SCHWAR : *De l'école à la vie.* — INFORMATIONS : *51^e cours normal suisse de travaux manuels et d'école active.*

TEXTES LITTÉRAIRES.

PARTIE CORPORATIVE

COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES

Rapport sur l'exercice 1941 (Suite)

Tiré à 2695 exemplaires, notre *Bulletin*, encarté dans l'*Educateur*, parvient ainsi, sans frais pour nous, aux abonnés de notre organe pédagogique romand.

Il convient de rappeler en outre que nous adressons aux institutions suivantes nos feuilles sitôt parues :

| | |
|---|-------------|
| Bibliothèque cantonale | Lausanne. |
| Ecole normale et musée scolaire | Lausanne. |
| Bibliothèque municipale | Lausanne. |
| « Au blé qui lève », bibliothèque enfantine | Lausanne. |
| Bibliothèque centrale fédérale | Berne. |
| Bibliothèque publique de la ville | Neuchâtel. |
| Ecole secondaire, paroisse de St-Aubin. | Neuchâtel. |
| Ecole normale, Ecole cantonale | Porrentruy. |
| Bibliothèque scolaire, Ecole sec. filles | Porrentruy. |
| Ecole normale | Delémont. |
| Bibliothèque moderne | Genève. |
| Bureau international d'éducation | Genève. |
| Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse. | Zurich. |
| Jugendschriften-Kommission | Muttenz. |
| Oeuvres nationales de l'enfance | Bruxelles. |
| Ecole normale | Barcelone. |
| El Universo | Madrid. |

Aucune nouvelle ne nous parvient de ces trois dernières villes quant au sort réservé à nos fascicules.

En outre, 300 exemplaires brochés sont distribués par les soins du département vaudois de l'Instruction publique et des Cultes aux biblio-

thèques populaires du canton. Nous réservons 50 brochures pour nos services de presse et pour nos archives.

* * *

Une inquiétude nous étreint en cette époque de bouleversements économiques : « De quoi demain sera-t-il fait ? »

Sans doute, les pouvoirs publics agissent sagement en réajustant des budgets sans cesse chancelants ; les dispositions restrictives n'ont pas été prises sans les plus mûres réflexions et sans les plus évidentes nécessités. Nos dépenses seront accrues alors que les crédits nous seront limités. Notre *Bulletin* subira, lui aussi, les conséquences d'un renchérissement général dont les journaux sont à leur tour les victimes. La presse quotidienne a pris soin de nous renseigner ; c'était hier :

« Plusieurs hausses consécutives sur le prix du papier, deux améliorations de salaires des typographes, auxquelles vont, dès le 1^{er} janvier 1942, s'ajouter des allocations familiales, la raréfaction, et, par conséquent, le renchérissement des diverses matières indispensables, sont venues accroître les frais de confection des journaux dans une mesure qui ne leur était plus supportable et qui a déterminé le Service fédéral de contrôle des prix à autoriser à majorer les tarifs de leurs divers éléments de recettes. »

Malgré tout, nous voulons croire en l'avenir, car nous avons conscience de la grandeur de notre mission. Et courageusement, soutenus par des compréhensions fidèles, nous irons de l'avant persuadés de l'urgence de la tâche qui nous a été confiée.

De tout son amour envers la jeunesse du pays romand, de toute sa foi en la virilité des élites futures, la Commission pour le choix de lectures sollicite une fois encore l'appui moral et financier de tous ceux qui collaborent à la « défense spirituelle » de la patrie : pouvoirs publics, autorités scolaires, sections de la S. P. R., et cette association elle-même, de tous ceux que préoccupe le souci de créer chez nos jeunes « une âme saine dans un corps sain ».

Au nom de la Commission pour le choix de lectures :

Le président : F. JABAS. Le secrétaire-caissier : GUSTAVE ADDOR.

Lausanne, le 31 décembre 1941.

VAUD

L'ÉCOLE PRIMAIRE VAUDOISE (Suite)

Les Loisirs. — Nous abordons ici un domaine d'une importance sociale très grande et dont on se moque éperdument. La seule organisation de loisirs que je sache est celle proposée par Pro Juventute et qui consiste en petits travaux et autres mots croisés ; on avouera que cela manque d'envergure.

Je dis que l'Etat a une grosse responsabilité vis-à-vis de nos petits

désœuvrés et qu'il est criminel de les abandonner. On donnerait peut-être moins d'argent aux maisons de santé, et le relèvement de trop de jeunes délinquants coûterait moins cher à la communauté, si elle consacrait quelques sommes aux enfants abandonnés. Je dis encore que cet argent serait mieux placé ici que là.

A la campagne, tout d'abord, la question des loisirs est en partie résolue. Nos petits campagnards ne risquent pas le désœuvrement ; on a même trop souvent l'impression que les travaux des champs les occupent plus qu'il ne le faudrait, et il semble qu'en invitant les enfants à l'école, on prive les parents d'une main-d'œuvre trop jeune à notre gré. Bien que nos élèves des classes rurales soient toujours occupés en dehors de l'école, la question des loisirs n'est tout de même qu'en partie résolue pour eux. Il reste en effet leurs plaisirs à organiser. Ces petits hommes trop jeunes passent des travaux scolaires aux travaux des champs et n'ont que peu de distractions agréables ; leurs jeux sont rares et de courte durée. Toute leur activité est utilitaire. Si on leur prévoyait quelques distractions à eux, en dehors de la lutte directe pour l'existence, et qu'on les organise ?

Mais voici que le problème prend une tournure plus grave : que se passe-t-il dans nos agglomérations urbaines ?

Une partie de nos élèves, la plus petite, appartient à la classe aisée ; ils ont la chance d'avoir des parents qui s'occupent d'eux en dehors de l'école ; pendant les vacances, ils seront invités chez des parents, iront faire un séjour de montagne ou jouiront tout au moins d'une sollicitude de tous les instants.

Il y a ensuite les enfants aux parents moins aisés dont on ne s'occupe que peu, qui passent congés et vacances à la maison, c'est-à-dire en quête de jeux avec d'autres camarades, « piratant » au bord du lac ou dans les faubourgs. Cette gent-là est sympathique certes, désœuvrée autant qu'on peut l'être, mais avec l'incalculable chance d'avoir constamment un pied-à-terre : la maison ouverte et la maman à disposition.

Puis il y a les enfants des pauvres, chez qui le gain du père ne suffit pas à élever la famille, chez qui la mère travaille à l'atelier ou « en journée » ; de ces enfants pour qui la porte de la maison se ferme quand ils partent pour l'école et qui ne s'ouvre qu'avec le retour des parents ; de ces gosses dont les privilégiés trouvent la clef de l'appartement sous le paillason « pour le cas où le temps serait mauvais ». Se représente-t-on les congés de ces gens ? se représente-t-on leurs vacances et la somme de désœuvrement souvent malsain qui s'y déploie ? Ces enfants traînent au bord du lac ou dans les rues ; de longues heures, des jours entiers, 12 semaines durant dans le cours de l'année, ils rôdent à la recherche de n'importe quelle distraction. Et l'on parlera, après cela, d'enfants difficiles et indisciplinés ; on s'étonnera devant la « perversité » de garnements irresponsables parce qu'abandonnés et dont on ne découvrira

l'existence que lorsqu'il faudra les interner ? « Si jeunes et déjà dévoyés » diront les âmes bien pensantes et autres « moralistes en peau de lapin », sans se demander qui est responsable. Je trouve personnellement magnifique qu'il y ait si peu de dégât dans cette jeunesse délaissée, et j'admire sa santé morale qui lui permet de résister si bien aux méfaits de l'abandon.

On n'oublie qu'une chose : c'est qu'une démocratie comme la nôtre devrait faire au moins autant pour ses citoyens en herbe que n'importe quel pays à régime monarchique ou dictatorial ; de fait, nous sommes très, très loin de compte ; on oublie encore que ces petits abandonnés seront les adultes de demain et qu'ils garderont peut-être, au fond de leur cœur, un peu de rancune et d'aigreur en pensant aux institutions d'un pays qui n'a pas voulu s'occuper d'eux.

Or nos citoyens, qui étaient des enfants hier, et qui envoient leurs enfants à l'école aujourd'hui, se rendent parfaitement compte qu'il y a quelque chose à faire, une organisation à mettre sur pied. Ils sont prêts à faire des sacrifices pour les enfants. Ils attendent des propositions qui ne viennent pas. J'en veux pour preuve cette assemblée de « groupe » d'un Conseil communal auquel on demandait un crédit de 2000 fr. pour les vacances des enfants ; ce fut un enthousiasme général qu'on pourrait résumer par ces mots d'un conseiller : « La commune n'aura jamais placé de l'argent si utilement ».

Et voilà, le champ est prêt, il n'y a qu'à semer ; encore faut-il trouver les semeurs !

(A suivre.)

R. M.

NEUCHÂTEL

COMPTE RENDU FINANCIER

Exercice 1941.

| <i>Doit</i> | I. Caisse — Résumé des opérations. | | <i>Doit Budget 1942</i> |
|---|---|--------------------|-------------------------|
| En caisse au 1 ^{er} janvier 1941 | Fr. | 278.80 | |
| Cotisations centrales : 390 à 16 fr. | » | 6240.— | 6160.— |
| Prélèvements en banque | » | — | |
| Assurance responsabilité civile | » | 417.55 | |
| Administration (part de la Caisse d'entr'aide) | » | 400.— | |
| Ristourne 10 % s. primes Assurance | | | |
| Responsabilité civile | 43.10 | | |
| Commission 4 % s. primes Assurance | | | |
| accidents | <u>77.—</u> | » | 120.10 100.— |
| Intérêts : | | | |
| Livret d'épargne Caisse | 138.25 | | |
| Fonds de réserve : | | | |
| Livret épargne | 52.45 | | |
| Titres | <u>118.30</u> | 170.75 | » 309.— 250.— |
| Total | | <u>Fr. 7765.45</u> | <u>6510.—</u> |

| <i>Avoir</i> | | <i>Avoir</i> | |
|---|--------|--------------------------------|-------------------|
| Assemblées | | Fr. 705.25 | 900.— |
| Délégations et réceptions | | » 214.70 | 200.— |
| Administration | | » 1430.— | 1430.— |
| Cotisations romandes : | | | |
| a) Membres actifs : | | | |
| 390 × 8 fr. | 3120.— | | |
| b) Membres d'honneur : | | | |
| 7 × 8 fr. | 56.— | » 3176.— | 3528.— |
| Subventions : | | | |
| Exposition scolaire | 250.— | | |
| Institut J.-J. Rousseau | 200.— | | |
| Auberges de jeunesse | 40.— | | |
| Divers | 20.— | » 510.— | 500.— |
| Frais généraux | | » 264.71 | 800.— |
| Dépôts en banque | | » 138.25 | |
| Assurance Responsabilité civile : | | | |
| 269 primes à 1 fr.60. | 414.40 | | |
| 9 surprimes à 35 c. | 3.15 | 417.55 | |
| Timbre fédéral | 2.10 | » 419.65 | |
| Fédération neuchâteloise des fonctionnaires | | » 133.50 | 200.— |
| Fonds de réserve : dépôts | | » 170.75 | |
| Solde en caisse au 31 décembre 1941 | | » 602.64 | |
| | | Fr. 7765.45 | 7558.— |
| | | <u>Déficit prévu</u> | <u>Fr. 1048.—</u> |

II. Résumé des recettes et des dépenses.

| | |
|------------------------------|-------------|
| Total des recettes | Fr. 7486.65 |
| » » dépenses | » 6853.81 |
| Boni d'exercice | » 632.84 |

Caisse d'entraide de la S. P. N.

Exercice 1941.

| <i>Doit</i> | I. Caisse. — Résumé des opérations. | <i>Doit</i> |
|---|-------------------------------------|-------------|
| En caisse au 1 ^{er} janvier 1941 | | Fr. 19.65 |
| Cotisations : 389 à Fr. 1.— | | » 389.— |
| Prélèvements en banque | | » —.— |
| Intérêt du livret d'épargne de caisse | | » 0.05 |
| Fonds de réserve : | | |
| a) Prélèvements sur livret 1 | 500.— | |
| b) » » » 2 | 700.— | » 1200.— |
| c) Intérêt du livret 1 | 113.55 | |
| d) » » » 2 | 95.49 | |
| e) » des titres | 728.75 | » 937.79 |
| | A reporter | Fr. 2546.49 |

| | | |
|---|-----------------|--------------------|
| | Report. | Fr. 2546.49 |
| Remboursements par malades remplacés | | —.— |
| Caisse de prêts : | | |
| a) Annuités sur 10 cédules | 665.— | |
| b) Intérêt des prêts | 16.90 | » 681.90 |
| Echéance des titres | | » 100.— |
| Caisse de compensation (collègues mobilisés) 378 coti- sations à Fr. 2.— | | » 756.— |
| Déficit de caisse | | » 325.— |
| | Total | <u>Fr. 4409.39</u> |
| <i>Avoir</i> | | <i>Avoir</i> |
| Remplacements | | Fr. —.— |
| Dépôts en banque : | | |
| a) Caisse | 64.10 | |
| b) Fonds de réserve, Livret 1 | 113.55 | |
| c) » » » » 2 | 924.24 | 1037.79 |
| Caisse de prêt : Un prêt sans intérêt | | » 1200.— |
| Secours spécial | | » 150.— |
| Frais d'administration | | » 400.— |
| Caisse de secours S. P. R. | | » 29.50 |
| Allocations aux mobilisés (Caisse de compensation in- terne) : 31 cas | | » 1528.— |
| | Total | <u>Fr. 4409.39</u> |

II. Résumé des recettes et des dépenses.

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Total des recettes. | Fr. 2099.74 |
| » » dépenses | » 2078.— |
| Boni d'exercice | <u>Fr. 21.74</u> |

III. Résultat de l'exercice.

| | |
|--|-----------------|
| Augmentation du capital en 1941 | Fr. 21.74 |
| Diminution du Fonds de réserve en 1941 | » <u>262.21</u> |

Le caissier : J. ROCHAT.

GENÈVE

ENTR'AIDE SCOLAIRE

La misère grandissante dans laquelle sont plongés les enfants d'Europe provoque dans tout notre pays une action que nous souhaitons rapide et efficace. Nous ne sommes pas seuls, d'ailleurs, à compatir. Sait-on que des écoliers français trouvent encore moyen de se priver pour faire parvenir aux petits Grecs quelques dons ? Connaît-on assez le mouvement de parrainages d'écoles situées dans une région appauvrie, par des écoles placées dans des contrées moins défavorisées. Ainsi les

parrains du sud ou du centre de la France adoptent des filleuls du nord ou de l'est.

En dépit de toute leur ingéniosité, les écoliers sont parfois fort démunis. Nous pourrions les aider, sans beaucoup de peine. En effet, certaines écoles souhaiteraient recevoir, de leurs camarades suisses, *des timbres Pro Juventute oblitérés*, grâce auxquels ils pourraient se créer des ressources supplémentaires pour aider leurs petits compatriotes.

N'y a-t-il pas dans nos classes des collectionneurs qui voudraient faire un usage heureux de leurs « doubles » ou céder des pièces qu'ils pourraient aisément se procurer encore ?

Nous serions reconnaissant qu'on leur en fit la suggestion. Tous les timbres recueillis peuvent être adressés au Secrétariat général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, 6, rue de l'Athénée, Genève, qui se chargera de les faire parvenir à destination.

Et nous espérons que la récolte sera bonne !

R. J.

UN HOMMAGE A L'ÉCOLE PRIMAIRE GENEVOISE

Le *Journal de Genève* a publié récemment quelques souvenirs relatifs à une interview accordée à son directeur, M. Jean Martin, par M. Politis, l'éminent homme d'Etat grec, peu avant sa mort.

Nous en extrayons le passage suivant :

... « Pour me rendre compte de la situation future d'un pays, précise Politis, je m'enquiers toujours de l'état de ses écoles. C'est en assistant à des leçons où j'arrive à l'improviste, c'est en écoutant professeurs, régents et élèves que je me rends compte de la mentalité d'une population et de ses chances d'avenir. Or, l'expérience que je viens de faire à Genève, à la Roseraie en particulier, après l'avoir faite dans plusieurs autres pays, est pour moi déterminante. La formation spirituelle et intellectuelle des maîtres et des élèves est telle dans vos écoles primaires publiques que je suis certain du maintien en votre pays de l'équilibre politique. »

Cet hommage à notre école genevoise méritait, me semble-t-il, d'être relevé.

C. DUCHEMIN.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE du Corps enseignant genevois

Assemblée générale annuelle, mercredi 8 avril, à 18 h. 15, Restaurant sans alcool de Plainpalais, rue de Saussure, 6. Repas en commun à 19 heures. Prix : 3 fr. (2 coupons de repas). S'inscrire avant mardi 7 avril auprès de Mlle Seidel, régente, route de Florissant, 95 (téléphone 4 45 61).

A 20 h. 15, Foyer de jeunesse, 3, rue du Général Dufour, conférence avec démonstration de M. Oettli : « Expériences avec le sucre et conclusions d'actualité ».

Invitation cordiale à tous les membres du corps enseignant.

INFORMATIONS TABLEAUX SCOLAIRES

Vendredi 27 mars s'est réuni à Berne le jury des concours pour les Tableaux scolaires. Étaient présents, de la Commission fédérale des Beaux-Arts : MM. Giacometti, artiste-peintre, Zurich ; Blailé, artiste-peintre, Neuchâtel ; Dr Hilber, directeur du Musée des Beaux-Arts, Lucerne ; A. Bovy, directeur de l'École des Beaux-Arts, Genève. Des instituteurs : MM. Hardmeier, président de la Commission pour les questions scolaires intercantionales ; Dr Steiner-Baltzer, Berne ; Dr Mittler, recteur, Baden. — La S. P. R. était représentée par le rédacteur du *Bulletin corporatif*. M. Du Pasquier, secrétaire du Département fédéral de l'Intérieur assistait à la séance.

15 nouveaux sujets furent choisis, parmi ceux que la Commission pour les questions scolaires intercantionales avait proposés, pour constituer le sixième concours : Le bûcheron. — Le labour et la récolte des pommes de terre. — Le tissage de la paille. — Le forgeron et le charron du village. — Le chevrier. — Un troupeau de chamois. — Les serpents non venimeux, la couleuvre. — Une légende suisse. — L'éboulement de Goldau. — Jules César arrête les Helvètes à Genève. — Les bisses du Valais. — Une ferme du Jura. — Une fonderie. — Intérieur d'une maison lacustre. — Une diète suisse au XVI^e siècle.

Pour chacun des sujets, trois artistes peintres et un suppléant ont été désignés. Ils recevront des indications détaillées et précises sur la façon de concevoir et de traiter leur œuvre, tant au point de vue artistique que pédagogique. Le concours sera fermé le 15 août. Tôt après se réunira le jury. Pour chaque sujet, l'œuvre primée fera l'objet d'une reproduction soignée, tandis que les travaux non primés sont achetés par la Confédération.

Parmi les artistes romands désignés, nous trouvons Théo Pache ; Nanette Genoud ; Blanc-Gatti ; Bischoff ; Clément ; René Martin ; Menge ; Haberjahn ; Bolens ; Chinet ; Maurice Robert ; Paul-E. Robert ; Meylan ; R. Hainard, etc. Toutes les conditions sont donc requises pour que la sixième série des Tableaux scolaires ne le cède en rien aux précédentes.

LITTÉRATURE COOPÉRATIVE

L'année dernière, qui a été l'année du jubilé, on a rappelé à bon droit de différents côtés, l'idée fondamentale coopérative qui est à la base de notre Confédération suisse. Le désir général de connaître également le mouvement coopératif moderne est donc très compréhensible. C'est pourquoi l'Union suisse des coopératives de consommation a décidé de fournir gratuitement aux bibliothèques populaires, aux bibliothèques d'instituteurs et d'écoliers, une littérature appropriée. Les bibliothécaires sont donc priés de faire usage de l'offre de l'U. S. C. et d'envoyer leur adresse, en indiquant quel est le genre de leur bibliothèque, à la *Bibliothèque de l'Union suisse des coopératives de consommation, Bâle, Tellstr. 60.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

MORAT 1476 (Suite)

Du côté de Lausanne.

Tandis que les Suisses, chargés de richesses, rentraient dans leurs foyers, Charles le Hardi, réfugié en Franche-Comté, se ressaisissait promptement. Installé à Nozeroy, il adressait déjà dès le 4 mars des messages dans toutes les directions : ordre de rassembler dans le plus bref délai les fuyards de Grandson, ordre d'acheminer en toute hâte les garnisons laissées en Lorraine, ordre de garder les passages du Jura et de protéger le Pays de Vaud contre un retour offensif des Suisses, demande de grosse artillerie en Lorraine et à Luxembourg, « où il en a en quantité et six fois plus qu'il n'en a perdu »¹, demande d'argent pour donner au soldat. Le 7 mars, il fixe Genève comme lieu de rassemblement, mais le lendemain, il ordonne d'établir le camp près de Lausanne, où il arrive lui-même le 14.

Le duc de Bourgogne ne veut pas admettre qu'il ait été battu à Grandson ; c'est tout au plus une mésaventure, « une légère escarmouche », « laquelle ne peut vraiment s'appeler une déroute puisqu'à part quelques tentes et les bagages qui sont perdus, les autres choses et les hommes ont été sauvés ». Il brûle de montrer au roi de France et à l'empereur qu'il est capable de battre « les petits brigands, ennemis de l'empereur et des princes ». Malheureusement pour lui, les troupes, le matériel, l'or n'arrivent pas vite ; ce n'est guère qu'après dix semaines d'atermoiement que l'armée est enfin prête. Telle qu'elle est, elle n'inspire qu'une médiocre confiance aux « personnes intelligentes et expérimentées de divers pays ». « Sans doute, le duc de Bourgogne est très ardent, mais peu avisé de son fait et peu prudent. Il a pu rassembler suffisamment de gens, mais peu valent quelque chose. » De plus, le duc est nerveux, il n'a confiance en personne : « Une chose paraît très dangereuse, à tel point qu'il est presque impossible de gagner une bataille, c'est que Monseigneur veut donner seul tous les ordres et ne veut que personne au monde l'aide, d'aucune façon. Et comme il est au camp, il est à la bataille, et c'est une des raisons pour lesquelles il a été défait ces derniers jours par les Allemands (*sic*) ; or il n'est pas possible que Sa Seigneurie puisse voir et gouverner tant de gens, faisant tout lui seul, sans l'aide de quelques capitaines compétents ».

D'autre part, le service de renseignements du duc est très mal fait,

¹ Tous les passages guillemetés sans indication de sources sont extraits et traduits de : Baron F. de Gingins la Sarra : *Dépêches des Ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi*. Paris et Genève, 1858.

et les bruits les plus fantaisistes circulent au camp sur les préparatifs des Suisses.

Le 27 mai seulement, on quitte Lausanne pour aller jusqu'à une lieue au delà de Morrens, où on séjourne une semaine. Puis par Thierrens et Montet, on s'achemine vers Avenches. Une sortie de la garnison de Morat, à la rencontre des Bourguignons, décide le duc à mettre le siège devant Morat. « Il est résolu à prendre la ville, qui ne pourra pas tenir ; ensuite il marchera sur Berne, à trois lieues plus loin, et qui n'est pas très forte. Si, pendant ce temps, les Suisses viennent au secours de la ville, il livrera bataille, sinon, il ira de l'avant. »

L'armée ducal comptait environ 25 000 hommes ; elle fait une bien meilleure impression qu'à Lausanne : « lors d'une alerte, elle a montré un ordre admirable ; à un seul cri, tous ont gagné leur place, sans avoir eu besoin d'ordres ; sans comparaison, ces gens sont bien mieux armés et ordonnés en toutes choses que lors de la revue » passée un mois plus tôt dans la plaine de Denges.

Le 9 juin, l'armée paraissait devant Morat et défilait, en ordre de bataille, devant le duc, près de Faoug, sur une colline « pour que ceux de la ville pussent voir sa grande puissance ».

Le lendemain, la ville était investie.

Du côté de Berne.

Si au camp des Bourguignons on ignorait presque complètement ce qui se passait en Suisse, il n'en était pas de même à Berne où l'on suivait avec une attention passionnée tous les mouvements de l'ennemi. Jour après jour, Berne adressait à ses alliés des renseignements sur l'imminence du danger, et les invitait à se préparer. Mais les cantons orientaux ne se pressaient pas. Ils craignaient que l'ambition bernoise sur le pays welche ne les lançât dans de coûteuses aventures, et leur jalousie les engageait à ne pas accroître encore la puissance de Berne. Il avait été décidé que les contingents ne seraient levés que si le territoire même de l'ancienne Confédération était menacé.

En attendant le bon vouloir de ses Confédérés, Berne avait pris toutes les mesures utiles. Des trois routes que pouvait prendre l'invasion, celle de Neuchâtel était occupée jusqu'à Boudry par des détachements bernois ; une garnison d'un millier d'hommes, sous le commandement de Jean Waldmann, était restée à Fribourg ; la troisième voie enfin, celle de la Broye, était gardée à Morat. « Ceux de Berne, Petit et Grand Conseil, siégeaient jour et nuit, comme s'ils devaient montrer aux Bourguignons ce qu'était une résistance virile, et ils envoyèrent à Morat, bien armés et bien aguerris, 1500 des leurs, de la ville et aussi des campagnes et des pays. Là où il y avait un père ou un fils, ou des frères, ou d'autres parents... l'un d'eux fut toujours envoyé à Morat, afin qu'ils fussent plus sûrs et certains qu'on ne les abandonnerait pas, ce à quoi

d'ailleurs ceux de Berne s'engagèrent et ce qu'ils promirent. Et ils leur donnèrent comme chef le seigneur Adrien de Bubenberg, chevalier, seigneur de Spiez, qui fut prié amicalement par les Conseils et les Deux-Cents de s'en charger et de l'entreprendre, ce qu'il fit aussitôt volontiers, et il s'en chargea aux conditions suivantes : ils devraient tous jurer qu'ils seraient obéissants à toutes choses qu'il leur ordonnerait et qu'il leur commanderait de faire ; et qu'on lui enverrait en tout temps ce qu'il demanderait et ce dont il aurait besoin, et qu'on ne l'abandonnerait pas. Ce qui fut promis par les Conseils et aussi par les bourgeois.

Le susdit capitaine de Bubenberg avait aussi entendu une fois et remarqué que quelques-uns qui étaient avec lui à Morat devenaient désobéissants et se décourageaient. Il rassembla alors tous ceux qui étaient dans Morat et leur parla à tous sérieusement de ces choses et leur montra, avec des paroles très judicieuses et très courageuses, que là où l'indiscipline et la lâcheté s'introduisent dans le peuple, il en résulte la destruction complète du pays et de ses habitants, et par le serment qu'ils avaient prêté, il leur ordonna que si l'un d'eux, quel qu'il fût, conseiller, bourgeois ou autre, entendait des paroles démoralisantes ou si l'un d'eux remarquait que quelqu'un voulait désobéir aux ordres qu'il donnerait, il devait aussitôt poignarder des gens aussi inutiles, et les faire passer de vie à trépas, pour que l'ivraie soit séparée du bon grain, et les méchants des bons ; et celui qui ne voudrait pas agir lui-même devait lui amener les désobéissants ou les lâches qui seraient immédiatement jugés et qu'il ne laisserait pas vivre... Et après de telles recommandations et de tels ordres, on devint obéissant et l'on n'entendit plus de personne un mot de découragement. Et en tout cela, c'était agir très raisonnablement, et virilement, on peut clairement le voir et le comprendre : s'il y avait eu au château de Grandson un capitaine expérimenté et habile... les choses n'auraient pas aussi mal tourné pour eux »¹.

L'acquiescement de Bubenberg à occuper un poste aussi dangereux était d'autant plus méritoire qu'opposé à la politique française de l'avoyer de Diesbach, et partisan d'une entente avec la Bourgogne, il avait été, en 1474, expulsé pour cela du Conseil et banni.

Conformément à la promesse faite, les Bernois avaient envoyé à Morat de l'artillerie, des munitions et des vivres pour un mois. Fribourg avait expédié un renfort de 80 hommes, commandés par Guillaume d'Affry. Les canons étaient d'excellentes pièces, provenant pour la plupart du butin conquis à Grandson ; ils étaient servis par des maîtres-tireurs expérimentés de Strasbourg et de Bâle. Tout était prêt pour la lutte, tandis que Berne adressait de pressantes demandes de secours aux alliés qui n'avaient pas encore bougé.

(A suivre.)

G. WILLEMIN.

¹ Diebold Schilling.

PROGRÈS ET VALEURS (suite).

Ces quelques notions nous rappellent le progrès d'ordre physiologique ; il est naturel d'évoquer celui qui se rattache à quelques gains psychologiques.

Ces dernières décades, sur les deux continents, le public peut lire partout les études et les articles d'inspiration psychanalytique. Le promoteur de cette doctrine et de cette technique est Freud. Les principaux disciples de ce psychologue génial ont organisé des centres de travaux séparatistes, vraies chapelles, où l'on souligne le mérite et l'efficacité de telle ou telle méthode. Sous cette apparente diversité l'unité se retrouve dans le lien, parfois ténu, qui le rattache au freudisme.

Après le maître viennois les analystes rapportent les déséquilibres nerveux, les disharmonies caractérielles, les troubles du comportement aux échecs rencontrés dans le domaine du conscient. Ces multiples « ratés » s'expliquent par les « complexes subconscients » autrement dit, suivant la convenance de telle ou telle école analytique, les inhibitions résultent d'une « Libido » en opposition avec le complexe d'Œdipe ou avec celui du narcissisme, de la castration ou de quelque autre protestation due à la volonté de puissance ou de son infériorité. Les explications psychologiques qui en découlent reposent souvent sur ces bases exactes et originales.

Grâce à une technique d'une rare habileté, un grand nombre de déprimés sont soulagés, parfois guéris des souffrances causées par le refoulement. Cependant les analystes habituellement refusent de jouer le rôle d'éducateur dans la signification du directeur moral. Leur tactique se borne, disent-ils, à amener le sujet à reconnaître ses fausses solutions, puis à choisir entre elles et les conduites les plus évoluées que, au cours des successives séances, l'analysé aura découvertes.

La méthode analytique, déclare-t-on, est capable de sublimer ou de transformer ces forces aveugles en des tendances charitables, artistiques et heureuses. Une fois les instincts disciplinés, la morale est le plus souvent rationalisée et la responsabilité mise à sa juste place. On regrette que, faute de temps et d'argent, un nombre bien plus important d'âmes d'enfants et d'adultes n'aient pu passer par cette initiation bienfaisante. Le monde aurait peut-être été préservé de la tourmente que cause le déchaînement des forces subconscientes et brutales aujourd'hui. Cependant deux réserves d'égale importance sont à retenir. La nécessité, affirmée par un grand nombre d'analystes, de faire passer la morale automatique sur une ligne rationalisée ne peut se soutenir. En effet toute morale se compose d'habitudes impersonnelles. La raison est connue ; à mesure que les sociétés se différencient, la tâche de dresser l'individu s'affirme toujours plus. Il ne peut en être autrement car

il s'agit d'un système d'habitudes contractées au profit exclusif de la société. Vaine est donc la prétention de rationaliser une morale, comme vain serait d'en parler à propos de la morale dynamique son prolongement qui ne peut être que religieux ou mystique.

La deuxième réserve touche à un point tout aussi téméraire celui « de créer une responsabilité » de telle sorte que les déprimés, les déséquilibrés « prennent parti en face de désirs profonds de leur âme ». S'il s'agit d'une psychanalyse didactique, ou occasionnellement pour un névrosé, cette méthode peut élever le sujet à ce stade. D'ordinaire, chez les nerveux, la chose ne se passe pas ainsi. La confusion provient de la méconnaissance de la plupart des analystes de la hiérarchie des conduites.

Comprendre les idées de liberté, de responsabilités, d'évolution c'est s'engager dans une étape nouvelle que l'humanité et surtout les névropathes discernent fort mal. Nous avons affaire ici à des tendances artistiques et à des tendances progressives qui trouvent leurs places au sommet de la hiérarchie des fonctions mentales dont la description, si profonde et si nouvelle, est due à Pierre Janet. Dans les dépressions et les déséquilibres, à toutes les profondeurs, il est illusoire de promettre « la responsabilité » à des nerveux constitutionnellement fixés à des paliers de conduites moyennes. Sans doute, nous le répétons, on peut élever les degrés, mais proclamer le dépassement à un niveau trop haut, c'est discréditer une méthode qui se passe de surenchère. Cette méthode viennoise paraît, depuis un an, légèrement surclassée par une autre dont la source est genevoise. L'auteur de ces lignes la connaît mal. A première vue il lui semble qu'il s'agit là d'un composite rattaché au Service catégorique oxfordien, s'insérant dans la croyance totale ou amourotique du Bon Pasteur, le tout reposant sur une attitude de recueillement méditatif ou hypothétique. Des médecins connus, mais apparemment ignorant tout de ce procédé, ont rédigé simultanément, en différentes langues, des articles apologiques à son sujet. Ne nous étonnons pas de cette crédulité un peu naïve et orchestrée. Les caprices de la mode, l'enthousiasme facile ou intéressé des sectes jalonnent de leurs illusions la route des chercheurs véritables. Les contempteurs vont jusqu'à prétendre que de nos jours les vitaministes, les analystes, les hormo-nistes, les planistes, les mystiques guérisseurs sont totalement oublieux de la leçon du passé. L'histoire de la thériaque les rendrait plus cir-conspects. Ce vieux médicament du moyen âge eut son heure de célé-brité. Sa vertu fut chantée dans les travaux des médecins et des alchi-mistes de tous les pays. Pareille aux germes de blé de nos jours cette médication universelle trouvait son emploi dans une foule de cas parce qu'on y introduisait un tas de substances actives plus ou moins connues. Cette thériaque avalée par le « carencé » on espérait que la maladie,

quelle qu'elle fût, saurait discerner dans ce mélange ce qui pourrait lui convenir. Cette critique exagérée n'est pas inutile, elle nous sert d'avertissement.

D^r ALEX LESTCHINSKI,
médecin des Ecoles du Cercle de Montreux.

(A suivre.)

DE L'ÉCOLE A LA VIE

Pour bien exercer un métier, il faut l'avoir appris.

Causerie.

1. Beaucoup d'enfants, au sortir de l'école, ne demandent qu'une chose : se rendre indépendants en gagnant suffisamment pour vivre ; mais, si le travail de garçon de courses ou de petit employé rapporte chaque semaine un peu d'argent qui est certainement le bienvenu, il ne permet pas toutefois de faire vivre une famille. Tôt ou tard, il faudra abandonner un tel emploi, or souvent le temps est passé de pouvoir faire un apprentissage ; on est condamné à rester manœuvre toute sa vie.

2. Un métier s'apprend méthodiquement. Aimer un métier, c'est bien ; se soumettre patiemment à tous les labeurs préalables d'apprentissage, c'est mieux et plus méritoire.

3. Autrefois, l'apprentissage était long et pénible et parfois sans attrait pour l'apprenti. Souvent, il se faisait très imparfaitement.

4. Aujourd'hui, l'apprenti reçoit dans les cours professionnels des leçons de théorie, qui complètent l'enseignement pratique de l'atelier.

5. Un apprentissage manuel demande du jeune homme autant d'intelligence et d'habileté que beaucoup de professions dites intellectuelles.

Dictée.

La préparation au métier.

La vue d'un homme qui exerce avec maestria son art, son métier, sa profession, peut nous enthousiasmer et nous inspirer le désir de lui devenir semblable. Mais entre ce désir, qui est un beau rêve, et la réalité il y a une grande distance : il y a toutes les difficultés de l'apprentissage. Là est l'obstacle pour les volontés faibles, et beaucoup d'enfants ont la volonté comparable à ces branches d'osier qui plient avec une extrême facilité. Aimer un métier ou une carrière, c'est bien ; se soumettre patiemment à tous les labeurs préalables d'apprentissage, c'est mieux et plus méritoire. Il y a trop d'enfants qui aiment mollement les rudesses inévitables de l'apprentissage. La persévérance est la première condition pour arriver à fixer une vocation et à la réaliser.

Vocabulaire.

CH. WAGNER.

1. Les synonymes et les contraires de :
maestria, enthousiasme, désir, semblable, fébrile, facilité, méritoire, mollement, rudesse.

2. Quelques mots de la famille de « plier », radical : pli.

Revision grammaticale.

En utilisant les exemples du texte :

la vue peut...

beaucoup d'enfants ont...

la maître fera revoir l'accord du verbe avec son sujet.

Transposition.

Dans plusieurs phrases, lors de l'emploi de l'expression « il y a », on pourrait avantageusement remplacer cette forme par des formes verbales.

J. SCHWAR

INFORMATIONS **51^e COURS NORMAL SUISSE**
DE TRAVAUX MANUELS ET D'ÉCOLE ACTIVE
A RORSCHACH

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise, du 13 juillet au 8 août 1942, à Rorschach, le 51^e cours normal de travaux manuels et d'école active. La Confédération accorde son appui financier à ce cours, qui sera placé sous le patronage du Département de l'instruction publique du canton de Saint-Gall. On y donnera les cours suivants :

a) *Cours techniques.* Enseignement des travaux manuels :

1. Cours préparatoire : 1^{re} à 4^e année scolaire, du 20 juillet au 8 août.
2. Cartonnage : 4^e à 6^e année scolaire, du 13 juillet au 8 août.
3. Travail sur bois : 7^e à 9^e année scolaire, du 13 juillet au 8 août.
4. Travail sur métaux : 7^e à 9^e année scolaire, du 13 juillet au 8 août.

b) *Cours didactiques :*

5. Ecole active, degré inférieur : 1^{re} à 3^e année scolaire, du 20 juillet au 8 août.
6. Ecole active, degré moyen : 4^e à 6^e année scolaire, du 20 juillet au 8 août.
7. Ecole active, degré supérieur : 7^e à 9^e année scolaire :
 - a) centres d'intérêt : du 27 juillet au 8 août.
 - b) biologie : du 17 au 25 juillet.
 - c) physique, chimie : du 27 juillet au 8 août.
8. Culture de la musique populaire : du 13 au 18 juillet.
9. Dessin technique à l'école primaire et primaire supérieure : du 13 au 21 juillet.

On peut obtenir le programme complet ainsi que la feuille d'inscription auprès du Département de l'instruction publique des cantons auprès des expositions scolaires de Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, Locarno, Neuchâtel et Zurich, ainsi qu'à la direction des cours (M. Jacques Buerge, instituteur, Promenadenstr. 71, Rorschach).

Tous ceux qui désirent suivre ce cours adressent leur inscription,

avant le 11 avril 1942, au Département de l'instruction publique de leur canton. Pour tous les autres renseignements, prière de s'adresser au directeur du cours.

Instituteurs et institutrices sont invités cordialement à prendre part à ces cours. Ils seront les bienvenus et passeront de belles semaines dans l'accueillante ville de Rorschach.

TEXTES LITTÉRAIRES **MA FENÊTRE**

Une demi-douzaine de fils électriques, bien tendus, traversent ce rectangle de ciel comme des rayures sur une plaque de photo. Les jours d'orage, de fines perles d'eau glissent sur les fils, à quelques centimètres d'intervalle, toutes dans le même sens, interminablement sans jamais s'atteindre. A ces moments-là impossible de rien faire, de rien regarder d'autre...

Les Thibault, Epilogue.

R. MARTIN DU GARD.

CROQUIS

L'étroit boyau des rues où nous sommes engagés au milieu d'une foule obscure n'est éclairé que par des boutiques qui le bordent, ouvertes tout entières comme de profonds hangars. Ce sont des ateliers de menuiserie, de gravures, des échoppes de tailleurs, de cordonniers et de marchands de fourrures ; d'innombrables cuisines d'où, derrière l'étalage des bols pleins de nouilles ou de bouillon, s'échappe un cri de friture ; des enfoncements noirs d'où l'on entend un enfant qui pleure ; parmi des empilements de cercueils, un feu de pipe ; une lampe, d'un jet latéral, éclaire d'étranges fouillis... Après un long chemin sous la pluie, dans la nuit, dans la boue, nous nous trouvons soudain dans un cul-de-sac jaune qu'une grosse lanterne éclaire d'un feu brutal... Une porte fait sur notre droite un trou rond.

Connaissance de l'Est.

CLAUDEL.

LA VILLE

La ville est toute minérale. Elle épuise, elle emploie, elle ne produit rien. Il n'y a même pas de boue quand il y pleut. Les pierres reluisent. L'eau coule dans les bouches d'égout. Si l'on jetait une semence, elle ne germerait pas... pas même une mauvaise herbe, pas même de la mousse... S'il pleuvait souvent dans le désert, il y viendrait des plantes... En ville, il a beau pleuvoir, pleuvoir, il ne pousse aux pavés que le reflet des gens qui passent et la lumière mirée des réverbères. Aussitôt que la pluie cesse, tout redevient sec... et c'est comme si jamais, jamais il n'avait plu.

Le Voyage de Frère Jean.

MARIE GEVERS.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

● *Prêts hypothécaires et sur nantissement*

Dépôts d'épargne

Emission d'obligations foncières

Garde et gérance de titres

Location de coffres-forts (Safes)

● **COLLÈGUES !** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffres **600-3** à Publicitas, Lausanne.

Quelques ÉTAINS, MONNAIES anciennes et TIMBRES
cherchés pour collection.

R. FRICK, inst., av. de CHAMPEL 13 c, GENÈVE.

Augmentez votre ration d'huile

avec la sauce à salade **MILLFIN** de la S. A. Citrovin.

Sauce à salade très fine, composée de produits lactés, d'herbes aromatiques et du vinaigre de citron d'ancienne renommée



Citrovin

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

ÉLÈVES A PARTIR DE 15 ANS

| | | |
|------|-----------|-------------------------|
| 1938 | 29 élèves | Baccalauréats |
| 1940 | 45 élèves | Maturités |
| 1942 | 59 élèves | Raccordement au Gymnase |

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3 35 99

Achetez

LE JOURNAL DE CLASSE

par Ernest Kasser, inspecteur scolaire.

Il vous rend les meilleurs services pendant toute l'année scolaire : horaire, journal, notes, constatations, plan de travail, calendrier, etc. (plus de 120 pages).

16^e et 17^e édition (corrigée et augmentée), texte français et allemand.
Prix : Fr. 2.80.

En vente chez Librairie acad. Paul Haupt, Berne, 14, Falkenplatz.

Pour créer un fonds de course *procurer un plaisir à vos élèves et à leurs parents, organisez une séance de PROJECTIONS EN COULEURS NATURELLES. Paysages, fleurs, montagnes, etc. Pour renseignements, écrivez sous C 3084 à Publicitas, Lausanne.*



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique



Bibliothèque pour la jeunesse **AU BLÉ QUI LÈVE**

La Vuachère 4 LAUSANNE

Prêts de livres dans toute la Suisse
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

LAVEY-LES-BAINS

Rhumatismes - Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose
Troubles circulatoires - Phlébites

MAI-SEPTEMBRE

Arrangements forfaitaires 21 jours
minimum Fr. 325.—

L'avenir des jeunes filles par **auxilia** Ecole de perfectionnement

Aide dans l'orientation future. Culture générale.
Langues. Pédagogie. Ménage. Préparation d'éducatrices

Début d'année scolaire : 20 avril 1942

Prospectus gratuit

Avenue Tissot 16, Lausanne

Mme S. MARSENS, directrice

Tél. 3 42 18

● **COLLÈGUES !** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffres 600-3 à Publicitas, Lausanne.

Quelques **ÉTAINS, MONNAIES** anciennes et **TIMBRES** cherchés pour collection.

R. FRICK, inst., av. de CHAMPEL 13 c, GENÈVE.